

**N°08-07-2021 / 13 – Opération façades**

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du 2 juillet deux mille vingt et un, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle polyvalente de Coudray-au-Perche, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **29** : Sylvie CHERON, Angélique PAILLARD, Philippe RUHLMANN, Pascal MELLINGER, Pierre FERRE, Eric GIRONDEAU, Michel THIBAUT, Claude EPINETTE, Jean-Claude CHEVEE, Marc AUBRY, Nathalie BRUNET, Luc CALLU, Rudy BUARD, Alain VILETTE, Marc PETAGNA, Sabine AGESNE, Guillaume CARAYON, Nadine CHAILLOU, Jérémie CRABBE, Pascale DE SOUANCE, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Philippe PELLION, Jannick RIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE, Marie-Claude RIGOT, Gérard MORAND, délégués titulaires ;

Absents : **9** – Daniel BOUYGUES, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Céline GUILLOCHON, Jean-Pierre HUGUET, Guy BOCQUILLON, Marie POIRIER, Jean-Albert BASSOULET, Bertrand de MONICAULT,

Pouvoirs : **8** - Stéphane COURPOTIN à Sylvie CHERON, Marie-Anne PICHARD à Éric GIRONDEAU, Thomas BLONSKY à Alain VILETTE, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Jean-Claude DORDOIGNE, Martine CARRE-AVELINE à Jérémie CRABBE, Amadys CASTANIER à Pascale De Souancé, Alain VERGNOL à Jannick RIBAUT, Julie RACHEL à Marie-Claude RIGOT

Secrétaire de séance : Nathalie BRUNET

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Communauté de Communes du Perche a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le centre-ville de Nogent-le-Rotrou et d'Authon du Perche et visibles du domaine public.

Quatre demandes ont été déposées depuis la mise en place du dispositif au 15 mars 2021.

Comme vu en Comité technique du 11 mai 2021, les travaux réalisés par les propriétaires concernés sont conformes aux prescriptions et aux devis déposés.

Monsieur le Président propose d'attribuer la subvention selon le tableau présenté en annexe.

N° Dossier	Propriétaire	Travaux	Adresse projet	Montant travaux éligible HT (€)	Subvention CDC (€)				Date agrément comité technique
					Taux	Subvention	Plafond	Montant à payer	
21OF01	M. BLONDEAU	Ravalement de façade – peinture minérale	8 Place du 11 Août 28400 Nogent-le-Rotrou	2 790.00	25%	697.00	3 000.00	<b>697.00</b>	11/05/2021
21OF02	Sté CO-S (M. COMBALUZIER)	Travaux sur façade	68 rue Saint Hilaire 28400 Nogent-le-Rotrou	3 080.00	25%	770.00	3 000.00	<b>770.00</b>	11/05/2021
21OF03	M. CIRIONI Louis	Remplacement des pierres et reprise des joints	42 rue Saint Laurent 28400 Nogent-le-Rotrou	4 460.00	25%	1 115.00	3 000.00	<b>1 115.00</b>	11/05/2021
21OF04	M. et Mme BOUDET	Travaux de maçonnerie avec remplacement de bloc Tuffeau	9 rue Saint Lazare 28400 Nogent-le-Rotrou	38 257.83	25%	4 000.00	4 000.00 (intérêt architectural)	<b>4 000.00</b>	11/05/2021

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, de valider ces propositions et autorise le Président ou son représentant à signer la convention et tous les documents s'y référant.

**Harold HUWART**,  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



21 JUIL, 2021

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : 23 JUIL, 2021

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
L'adjoint.e délégué.e,

